

FCC BIAT- CREDIMMO 1

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 20 Mai 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de créances « FCC BIAT – CREDIMMO 1 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.835.312 et un solde de liquidation de l'exercice de D : 70.354 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de créances « FCC BIAT – CREDIMMO 1 » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que le solde de liquidation de l'exercice, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers du fonds commun de créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers L1 « Solde de liquidation », les intérêts courus sur le portefeuille des BTZ ont fait l'objet d'un ajustement au cours de l'exercice 2015. L'effet dudit ajustement se rattachant aux exercices antérieurs à 2015, a été constaté en déduction du solde de liquidation de départ pour 53.850 dinars.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 20 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes:

Walid BEN SALAH

Bilan

Actif	Note	31-déc.-15	31-déc.-14
Créances Nées	A-1	4 564 374,690	6 268 105,200
Créances titrisées		4 529 278,764	6 234 358,050
Créances titrisées douteuses en principal		309 694,044	338 618,907
Créances titrisées douteuses en intérêts		20 707,528	19 383,073
Provisions sur créances		- 295 305,646	- 324 254,830
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 130 178,544	2 182 462,497
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	139 386,775	220 275,348
Disponibilités	A-4	1 371,553	1 093,429
Total des actifs		6 835 311,562	8 671 936,474

Passif	Note	31-déc.-15	31-déc.-14
Solde de liquidation cumulé de l'exercice	L-1	927,609,443	911 106,172
Solde de liquidation de départ		857.255,487	810 191,820
Variation du Solde de liquidation		70.353,956	100 914,352
Parts Emises	L-2	4 861 293,823	6 713 567,045
Parts Prioritaires P1		0,000	0,000
Parts Prioritaires P2		2 626 710,000	4 111 750,000
Parts Spécifiques S		656 677,500	1 027 937,500
Part Résiduelle		1 518 711,211	1 518 711,211
Intérêts courus		59 195,112	55 168,334
Provisions pour risques	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	1 000 374,224
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	46 034,072	46 889,033
Total des passifs		6 835 311,562	8 671 936,474

Solde de liquidation de l'exercice

Tableau de Formation du Solde de Liquidation	Note	31-déc.-15	31-déc.-14
Opérations sur créances titrisées	S-1	446 635,352	544 407,162
Revenus nets des créances		409 140,296	566 980,833
Pénalités de retard / impayées		8 545,880	2 355,204
Dotation aux provisions nettes		28 949,176	-24 928,875
Opérations sur parts émises	S-2	- 391 966,346	- 475 689,081
<i>Intérêts / parts</i>		- 391 966,346	- 475 689,081
<i>Couvertures de risque par instrument financiers</i>		0,000	0,000
Opérations Sur placements nets de trésorerie	S-3	90 077,689	130 431,064
<i>Produits net sur placement</i>		90 077,689	130 431,064
<i>Charges financières / cout des dettes</i>		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	- 74 392,739	- 98 234,793
<i>Charges de gestion du FCC</i>		- 73 876,390	- 97 832,230
<i>Autres charges d'exploitation</i>		-516,349	- 402,563
<i>Autres produits d'exploitation</i>		0,000	0,000
Opérations exceptionnelles		0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		70 353,956	100 914,352

Etat de Flux de Trésorerie

Flux de Trésorerie	31-déc.-15	31-déc.-14
Flux de trésorerie net provenant des créances	2 232 573,510	2 752 660,806
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal perçu sur créances	1 666 408,580	2 157 790,794
Intérêt perçus sur créances	566 164,930	612 305,741
Variation Avance Technique	0,000	- 17 435,729
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	- 2 166 650,155	- 2 562 662,024
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	- 1 856 300,000	- 2 151 612,500
Intérêts versés aux parts	- 310 350,155	- 411 049,524
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	85 710,113	11 349,065
Acquisition de valeurs mobilières	- 2 312 295,793	- 2 872 753,156
Cession de valeurs mobilières	2 398 005,906	2 884 102,221
Flux de trésorerie sur opération de gestion	- 151 355,344	- 201 380,545
Frais de gestion bancaires	- 276,360	- 173,744
Frais de gestion	- 63 815,442	- 85 710,164
Etat retenues à la source versées	- 87 263,542	- 115 496,637
Opérations sur Fonds de garantie	0,000	0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	278,124	- 32,698
Trésorerie début d'exercice	1 093,429	1 126,127
Trésorerie de fin d'exercice	1 371,553	1 093,429

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances nées

Le poste " Créances nées " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT » dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet, le **FCC BIAT-CREDIMMO 1** a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1– Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1- Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Ce poste représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2015, détaillé comme suit :

Créances Nées	4 564 374,690
<i>Créances Titrisées</i>	4 529 278,764
<i>Créances Titrisées Douteuses en Principal</i>	309 694,044
<i>Créances Titrisées Douteuses en Intérêts</i>	20 707,528
<i>Provisions sur créances</i>	(295 305,646)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à **309 694,044** dinars qui englobe également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de **290 229,250** dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui s'élèvent à **20 707,528** dinars, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de **14 015,798** dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

Cas	Date de échéance	Effets en principal		Effets en intérêt
		CRD	En Principal	
1 ^{er} cas	31-juil.-08	6.736,738	3.709,843	542,594
2 ^{ème} cas	30-sept.-08	11.695,801	1.901,580	0,000
3 ^{ème} cas	30-nov.-08	6.345,096	1.713,911	500,089
4 ^{ème} cas	30-juin-09	10.399,053	4.231,214	871,786
5 ^{ème} cas	31-août-09	822,010	0,000	0,000
6 ^{ème} cas	31-juil.-10	0,000	3.276,189	3,903
7 ^{ème} cas	31-juil.-11	42.313,258	3.451,777	2.821,223
8 ^{ème} cas	31-juil.-11	18.930,113	4.207,103	1.148,412
9 ^{ème} cas	31-juil.-11	22.788,179	2.152,860	0,000
10 ^{ème} cas	30-sept.-12	5.399,739	954,684	0,000
11 ^{ème} cas	31-oct.-12	3.494,014	8.497,664	430,968
12 ^{ème} cas	30-avr.-13	22.643,703	3.321,347	1.399,184
13 ^{ème} cas	30-sept.-13	15.935,710	2.035,716	1.441,098
14 ^{ème} cas	30-sept.-13	11.597,853	1.538,132	1.062,868
15 ^{ème} cas	31-oct.-14	39.313,510	4.071,426	2.680,374
16 ^{ème} cas	31-mai-15	20.190,213	3.754,635	950,914
17 ^{ème} cas	30-sept.-15	1.636,563	1.169,615	162,385
Totaux		290.229,250	14.015,798	

Nb : Les créances déchues au 31/08/2008, au 30/09/2009, au 31/01/2013 et au 28/02/2013 ont été récupérées en totalité au cours de l'exercice 2015 pour un montant de **40 182,213** dinars.

De même, un recouvrement partiel sur les créances déchues de **18 050,484** dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2015.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ¹
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Ce poste d'actif fait référence aux placements effectués sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve.

Le solde de ce poste s'élève à **2 130 178,544** dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-15
BT A 5,5% Octobre 2018	174	170 955,000	2 123,758	173 078,758
Total		170 955,000	2 123,758	173 078,758

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-15
BT Z 11 Octobre 2016	2 151	1 500 107,400	456 992,386	1 957 099,786
Total		1 500 107,400	456 992,386	1 957 099,786
Total Global				2 130 178,544

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2015 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **139 386,775** dinars, réparti comme suit :

Libellé	2015	2014
Retenues à la source	28,540	33,920
Recouvreur	139 358,235	220 241,428
TOTAL	139 386,775	220 275,348

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds communs de créances au 31-12-2015 et réparti comme suit :

Libellé	2015	2014
Compte d'Accueil	917,617	639,493
Compte de Réserve	453,936	453,936
TOTAL	1 371,553	1 093,429

¹ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

1.2- Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation cumulé de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation cumulé atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2015 et qui s'élève à **927 609,443** dinars.

Solde de Liquidation cumulé de l'exercice	2015	2014
	927 609,443	911 106,172
<i>Solde de liquidation de départ (*)</i>	857 255,487	810 191,820
<i>Variation du Solde de liquidation</i>	70 353,956	100 914,352

(*) Au cours de l'exercice 2015, il a été procédé à la régularisation du montant des intérêts courus sur le portefeuille des BTZ. Le montant de l'ajustement se rattachant aux exercices antérieurs à 2015 et qui s'élève à 53 850,685 dinars, a été comptabilisé en diminution du « Solde de liquidation de départ ». Le retraitement des données comparatives de l'exercice 2014, aurait pour effet de diminuer le « Solde de liquidation de départ » ainsi que la « Variation du solde de liquidation », respectivement pour 11 577,039 dinars et 42 273,646 dinars.

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Ce poste de passif englobe le montant du Capital Restant Dû des parts au 31-12-2015 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2015 relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2016 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus.

Libellé	2015	2014
<i>Parts Prioritaires P2</i>	2 626 710,000	4 111 750,000
<i>Parts Spécifiques S</i>	656 677,500	1 027 937,500
<i>Part Résiduelle</i>	1 518 711,211	1 518 711,211
<i>Intérêts courus</i>	59 195,112	55 168,334
TOTAL	4 861 293,823	8 903 311,744

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2015.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 374,224** dinars et représente 2% du Capital Restant Dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le fonds communs de créances à la date de sa création.

L-5/ Créiteurs divers et autres passifs

Ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 46.034,072 dinars, et se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Frais Recouvreur</i>	3 847,492	5 335,664
<i>Frais Gestionnaire</i>	3 847,492	5 335,664
<i>Frais Dépositaire</i>	481,267	667,288
<i>Commission de Notation</i>	12 000,000	11 000,000
<i>Charges à payer</i>	5 150,293	5 167,344
<i>Intérêts échus en impayés</i>	20 707,528	19 383,073
Total	46 034,072	46 889,033

Notes sur le Tableau de Formation du Solde de Liquidation

Le solde de liquidation accusé courant l'exercice 2015 s'élève à **70.353,956** dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et les intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Intérêts bruts sur créances titrisées</i>	433 209,588	595 607,733
<i>Variation nette TMM</i>	- 24 069,292	- 28 626,900
<i>Pénalités de retard sur la récupération des impayés</i>	8 545,880	2 355,204
<i>Dotation aux provisions nette sur créances douteuses</i>	28 949,176	- 24 928,875
Total	446 635,352	544 407,162

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève **391 966,346** dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Intérêts bruts parts prioritaires P2</i>	194 743,334	298 620,000
<i>Intérêts bruts parts spécifiques S</i>	56 895,000	87 060,833
<i>Intérêts bruts part résiduelle</i>	140 328,012	90 008,248
Total	391 966,346	475 689,081

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons de Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Revenus nets sur le compte d'Accueil</i>	11 345,301	14 390,066
<i>Revenus sur le compte de réserve</i>	78 653,396	115 992,675
<i>Agios Bancaires créditeurs</i>	78,992	48,323
Total	90 077,689	130 431,064

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants durant l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Commission Recouvreur</i>	26 573,324	36 476,230
<i>Commission gestionnaire</i>	26 573,324	36 476,230
<i>Commission Dépositaire</i>	3 323,416	4 561,075
<i>Charges diverses</i>	17 406,326	20 318,695
<i>Autres Charges d'exploitation</i>	516,349	402,563
Total	74 392,739	98 234,793

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté dans le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50 019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	2,7 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	342,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,41%
TAUX PONDERE	8,21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars.

Les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711,211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie².
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques³.

Présentation des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage⁴ des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage de 44%, suivi en deuxième position par les banques avec 36%.

Ci-après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	<i>Par catégories d'Investisseurs</i>		<i>Par type de Parts</i>	
	% de détention	P1 *	P2	S
OPCVM	44,00%	-	55,00%	0,00%
Banques	36,00%	-	30,00%	60,00%
Assurances	20,00%	-	15,00%	40,00%
Société d'investissement	0,00%	-	0,00%	0,00%
Autres	0,00%	-	0,00%	0,00%
TOTAL	100%	-	100%	100%

* Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé suite à l'amortissement complet de la part P1, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du Capital Restant Dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de l'ensemble des intervenants :

² Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

³ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

⁴ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

Les commissions nettes en dinars	15-févr.-15	15-mai-15	15-août-15	15-nov.-15	Cumul
Société de gestion	6 803,429	6 021,047	5 752,115	5 275,981	23 852,572
Recouvreur	6 803,429	6 021,047	5 752,115	5 275,981	23 852,572
Dépositaire	850,866	753,068	719,452	659,935	2 983,321
TOTAL	14 457,724	12 795,162	12 223,682	11 211,897	50 688,465

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2015, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, à des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de **300** créances pour un Capital Restant Dû de **4 529** milles dinars soit un amortissement de 90.94% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7%⁵.

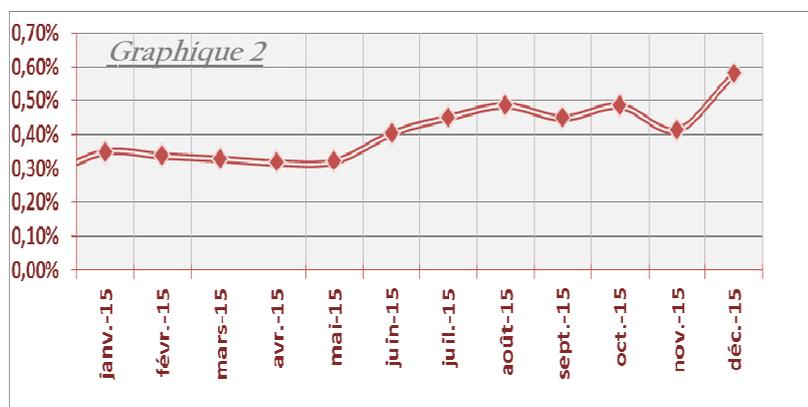
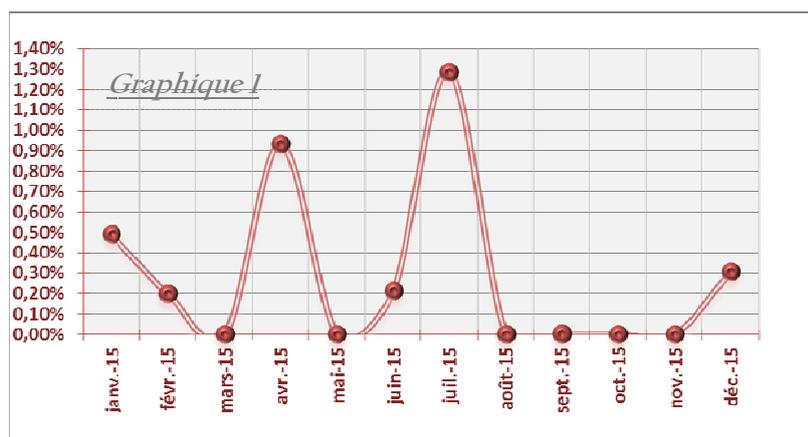
A cette date, la durée de vie moyenne pondérée résiduelle des créances détenues par le fonds est de 40 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2015 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2015	342	6 070	0.49%	0.35%
Février 2015	335	5 921	0.20%	0.34%
Mars 2015	329	5 791	0.00%	0.33%
Avril 2015	318	5 610	0.93%	0.32%
Mai 2015	314	5 468	0.00%	0.32%
Juin 2015	311	5 333	0.21%	0.40%
Juillet 2015	307	5 145	1.28%	0.45%
Août 2015	306	5 026	0.00%	0.48%
Septembre 2015	304	4 904	0.00%	0.45%
Octobre 2015	304	4 785	0.00%	0.48%
Novembre 2015	302	4 663	0.00%	0.41%
Décembre 2015	300	4 529	0.31%	0.58%

⁵ Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Décembre 2015.

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (*Graphique 1*) et des taux des impayés (*Graphique 2*) se présentent comme suit :



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le remboursement anticipé total de l'année est de l'ordre de 185 mille dinars soit 0,37% du montant du CRD initial des créances.

Par ailleurs le taux des impayés cumulés a atteint son maximum en Décembre 2015 soit un montant cumulé de 26 mille dinars pour un taux de 0,58%. Cependant, ce taux reste confiné dans des limites confortables.

C. INDICATEURS DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	22/05/2006	31/12/2015	Variation
--	------------	------------	-----------

Capital Restant Dû (en md)	50 019	4 529	45 490	90,94%
Nombre de prêts	1592	300	1292	-631 prêts remboursés par anticipation dont le CRD global est de l'ordre de 9 184 mille dinars soit l'équivalent de 18,36% du CRD initial. - 31 créances déchues. - 630 créances échues.

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle selon le détail ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires et subordonnées perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

Données unitaires :

Parts Prioritaires P1 :

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

Parts prioritaires P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/15	6,10%	411,175	46,009	634,834	6,410	5,128
15/05/15	6,01%	365,166	36,684	671,518	5,426	4,341
15/08/15	5,98%	328,482	37,019	708,537	5,020	4,016
15/11/15	5,96%	291,463	28,792	737,329	4,439	3,551

Parts subordonnées S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/15	7,10%	411,175	46,009	634,834	7,461	5,969
15/05/15	7,01%	365,166	36,684	671,518	6,328	5,062
15/08/15	6,98%	328,482	37,019	708,537	5,859	4,687
15/11/15	6,96%	291,463	28,792	737,329	5,184	4,147

Part Résiduelle :

	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/15	1 518 711,211	0,000	0,000
15/05/15	1 518 711,211	71 501,527	57 201,222
15/08/15	1 518 711,211	11 541,160	9 232,928
15/11/15	1 518 711,211	29 866,881	23 893,505

Données Globales :

	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	4 111 750	1 027 938
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	1 485 040	371 260
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	2 626 710	656 678

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2015, le fonds de réserve reste plafonné.

F.MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2015, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties constituées selon les évènements ci-après:

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2008	Récupération totale*
	30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle **
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	
	30/09/2009	Récupération totale*
2010	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	Récupération partielle **
2012	30/09/2012	Récupération partielle **
	31/10/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	31/01/2013	Récupération totale*
	28/02/2013	
	30/04/2013	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2013	Récupération partielle **
	30/09/2013	
2014	31/10/2014	Mise en jeu de garantie réelle
2015	31/05/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2015	

* : totalisant 40 182,213 dinars.

** : totalisant 18 050,484 dinars.

G. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

A la date du 31 Décembre 2015, la notation des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de **notation et ce, depuis Juin 2015.**

En effet le 04 juin 2015, l'agence de notation Moody's a relevé la notation mondiale et nationale des parts prioritaires et subordonnées du FCC BIAT-CREDIMMO 1 respectivement de "A2.tn" à "A1.tn" et de "Baa2.tn" à "A1.tn".

Moody's explique que l'action de relèvement de ces notes est dictée par la conclusion de l'examen des parts S dans les deux transactions mises sous surveillance en vue de leur relèvement, le 20 mars 2015 ainsi que la poursuite du désendettement des deux transactions.

Notation des parts	Au 31.12.2014	Au 04.06.2015	Au 31.12.2015
Parts Prioritaires P2	A2.tn	A1.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	Baa2.tn	A1.tn	A1.tn

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS :

A la date du 31 Décembre 2015, le Fonds Commun de Créance **FCC BIAT-CREDIMMO 1** dispose d'une seule part cotée et séjournée à la Cote de la Bourse, à savoir la Part Prioritaire P2 qui est valorisée à son encours arrêté à la date d'inventaire à **262,671 DT.**

Quant à la Part Prioritaire P1, elle est totalement amortie depuis le 15 Février 2012.

Ci-après un état récapitulatif de la cotation et l'amortissement des parts émises par le **FCC BIAT-CREDIMMO 1.**

Part	Date de Cotation	Cotée	Amortie
Parts Prioritaires P1	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P2	05 Janvier 2009	Oui	Non

Aucune transaction n'a été constatée pour la part prioritaire P2 depuis sa date de cotation jusqu'au 31-12-2015.

J. ANALYSE DETAILLEE DU RESULTAT :

Le solde de liquidation est assimilé au Résultat de l'Exercice, il est la différence entre les opérations sur les créances titrisées majorée des produits nets sur les placements (Revenus) et les Opérations sur les parts émises en sus des opérations de Gestion (Charges).

Les opérations sur les créances titrisées englobent les recouvrements des créances en principale et en intérêt y compris les pénalités de retard et qui inscrivent un montant total de recouvrement de 417 686,176 DT, auquel on ajoute la dotation de l'exercice 2015 pour une valeur de 28 949,176 DT ; soit un total des opérations sur les Créances de 446 635,352 DT contre 544 407,162 DT en 2014, soit une baisse de 17,96%.

Quant aux Produits nets sur Placements, ils réalisent une diminution de l'ordre de 30,94% par rapport à l'année écoulée en affichant un montant de 90 077,689 DT contre 130 431,064 DT en 2014.

Soit un Revenu total de **536 713,041 DT**

Les Opérations sur les parts émises sont composées uniquement des intérêts sur les parts qui totalisent un montant de 391 966,346 DT en 2015 contre 475 689,081 DT en 2014, soit une baisse de 17,60%.

Quant aux Opérations de Gestion, elles englobent les diverses commissions acquittées par le FCC BIAT-CREDIMMO 1 pour couvrir les charges du Gestionnaire, Recouvreur et Dépositaire ainsi que les charges diverses relatives aux paiements des Intermédiaires tel que l'agence de Notation Moody's et le CMF ; Cette rubrique enregistre un total de 74 392,739 DT contre 98 234,793 DT en 2014, soit une baisse de 24,27%.

Soit un total de Charges de **466 359,085 DT**

⇒ Solde de Liquidation de l'Exercice 2015 : **70 353,956**

INDICATEURS D'ACTIVITE

	31.12.2015	31.12.2014
CAPITAL RESTANT DU	4 529 MILLE DINARS	6 234 MILLE DINARS
AMORTISSEMENT PAR RAPPORT AU CRD	90.94%	87.54%
NOMBRE DE CREANCES TITRISEES RESTANTES	300	347
NOMBRE DE CREANCES REMBOURSEES PAR ANTICIPATION	631	617
MONTANT DE CREANCES REMBOURSEES PAR ANTICIPATION	185 MILLE DINARS	376 MILLE DINARS
NOMBRE DE CREANCES ECHUES	630	599
NOMBRE DE CREANCES DECHUES	31	29
MONTANT CUMULE EN PRINCIPAL DES CREANCES DECHUES	287 MILLE DINARS	322 MILLE DINARS
RATIO DE PERTE NETTE (*)	6.34%	5.16%
RATIO D'IMPAYES PENDANT DEUX TRIMESTRES CONSECUTIFS (**)	2.86%	1.97%
REMUNERATION NETTE DU GESTIONNAIRE DURANT L'EXERCICE	24 MILLE DINARS	32 MILLE DINARS
REMUNERATION NETTE DU RECOUVREUR DURANT L'EXERCICE	24 MILLE DINARS	32 MILLE DINARS
REMUNERATION NETTE DU DEPOSITAIRE DURANT L'EXERCICE	3 MILLE DINARS	4 MILLE DINARS
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART P2	MAI 2015	MAI 2015
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART S	MAI 2015	MAI 2015
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART R	FEVRIER 2016	FEVRIER 2016

* : **Le Ratio de Perte Nette** désigne, pour un trimestre de référence, le rapport entre :

- le CRD des créances faisant l'objet d'une déchéance du terme, diminué des récupérations sur réalisations des créances déchues ; et

- le CRD des créances vivantes à cette même date d'arrêté

Echelle de Perte Nette :

- 3 %, pour la première année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 5 % pour la deuxième année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 6,5 % pour la troisième année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 7 % pour les dates postérieures à la troisième année à compter de la date de constitution du Fonds;

**** : Le Ratio D'impayés** désigne, pour un trimestre de référence, le rapport entre :

- le montant des échéances impayées à la date d'arrêté de ce trimestre de référence ; et
- le CRD des créances vivantes à cette même date d'arrêté.

Ratio Critique : Quand le Ratio d'Impayés est supérieur ou égal à 6% pendant deux trimestres de référence consécutifs.